

**COMPTE RENDU**  
**COMMISSION NATATION SYNCHRONISEE (1)**

**JEUDI 13 OCTOBRE 2011 à VICHY**

Sont Présents :

*Présidente : PINAY Bénédicte*  
*Vichy Billom : VALADE Eléonore*  
*Montluçon : PERROT Nathalie*  
*Vic le Comte : GARCIA Annie- Claude, ECHALIER Jennifer et VILA Virginie*  
*Thiers : LAMY Tatiana*

Sont Absents :

*Brioude et Riom*

**1/ Rappel du règlement**

➤ ***Sur le Pass'compétition :***

Les nageuses nées en **2003 et avant** peuvent passer directement le Pass'compétition.  
Les nageuses nées en 2004 et après ont l'obligation de passer le Sauv'nage et le Pass'sport de l'eau avant de se présenter au Pass'compétition.

Pour le Pass'compétition et la propulsion ballet : **1 seule musique par club.**

➤ ***Sur la participation à l'épreuve 5 ballet du socle :***

**Participer** à 2 épreuves individuelles.

**2/ Bilan des officiels**

A cette date, nous comptons 10 officiels. Cependant, Mme Perrot nous informe que Nathalie et Maeva Sansvoisin ne sont plus licenciées à Montluçon. Nous comptons donc 8 officiels :

- 3 pour Riom
- 2 pour Vichy
- 2 pour Thiers
- 1 pour Vic le Comte
- 0 pour Montluçon, Billom et Brioude

*Mme Perrot s'inquiète concernant la situation de Thomas Balcereck son entraîneur. Si ce dernier est licencié, le club n'existerait plus. Elle informe de sa motivation et demande s'il pourra participer au colloque inter régional du 05 et 06 Novembre ainsi qu'au stage régional de Toussaint pour augmenter ses compétences.*

**3/ Formations proposées**

- Réunion d'information le 04 Novembre 2011 présentée par Delphine maréchal CTS IR
- Formation des Officiels
- Formation Equivalence BF3
- Formation des entraîneurs

#### **4/ Stages régionaux**

Le stage de Février (1<sup>ère</sup> semaine) concerne les nageuses qui évoluent sur le **cycle 1 acquisition**.

Le stage de Février (2<sup>ème</sup> semaine) concerne les nageuses du **cycle 2** ainsi que les nageuses qui ont **validé 4 épreuves individuelles du cycle 1** acquisition parmi les 5.

#### **5/ Compétitions**

Concernant les 3 compétitions socle, l'épreuve danse se déroulera le matin en salle:

**Ouverture des portes 10h00**

**Début des épreuves 10h30**

Pour la compétition de longues l'ouverture des portes se fera à **13h30** au lieu de 13h00 : la piscine n'étant pas disponible. Prévoir également un pique nique pour le midi : il n'y a pas de restaurants a proximité.

**Outils musicaux** : selon le lieu de la compétition, la sono prend en compte certains outils :

- Longues : que les CD
- Montluçon : que les clés USB
- Thiers : tous les outils

**Tirage au sort** :

- Propulsion et danse : 15 jours avant la compétition
- Technique : 72h avant la compétition

Le tirage au sort sera effectué par Tatiana Lamy et envoyé au secrétariat du Comité Régional.

Les informations seront sur le site Auvergne Natation :

- Les dates de publications sont indiquées dans le programme sportif régional

**Divers** :

Le montant des engagements du Meeting Auvergne sera de 3.50€par épreuve